

Séance du mercredi 16 décembre 2020

Date de la convocation: 10/12/2020

Membres en
exercice :

*L'an deux mille vingt et le seize décembre l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de
Olivier MAGUET,*

Présents : 13

Votants: 14

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,
Anne COLLINOT, Jean-Jacques DEBIEVE, Laurence
HOURLIER, Thomas HOURLIER, Emilie KONNERT, Barbara
LOUCHART, Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY, Jacky
PECHERY, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Richard DETHYRE par Olivier MAGUET

Excusés : Adeline BEAUFUMÉ

**PARTICIPATION DES COMMUNES AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA
CANTINE SCOLAIRE - (D 2020 131)**

Suite à la hausse de tarif du repas fabriqué à la Maison de Retraite La Chatonnière de Châtel-Censoir(hausse de 0,35 € par repas dès 2013), et ce dans le but d'équilibrer les dépenses et recettes de la régie de la cantine scolaire, le Conseil Municipal décide d'augmenter le montant de la participation des communes aux frais de fonctionnement de la cantine scolaire de 0,20 € par repas.

Le montant de la participation s'élèvera à 3,02 € par jour , par enfant, pour les communes suivantes :

- ASNIERES-SOUS- BOIS
- BOIS D'ARCY
- BROSSES
- MERRY-SUR-YONNE
- LICHERES-SUR-YONNE
- LUCY-SUR-YONNE

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Le Maire
Oliver MAGUET

RF Sous Préfecture AVALLON (Yonne)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 23/12/2020 089-218900918-20201216-D_2020_131-DE